

l'estafette

ANTE • 170, QUAI DE STALINGRAD
PARC DE L'ILE ST GERMAIN
92130 ISSY LES MOULINEAUX
(16) (1) 45 54 29 54



del'ANTE

PAS UNE MINUTE A PERDRE

Une licence automatiquement renouvelée chaque année, ce serait le pied ! En attendant cet événement, pour le moins improbable, il nous faut faire l'effort de renouer tous les ans ce lien avec l'ANTE.

Beaucoup d'entre vous l'ont déjà fait. Bravo !

Nous sommes donc parfaitement protégés en tant que cavaliers (individuelle-accidents, responsabilité civile du pratiquant, assistance et rapatriement dans le monde entier, entre autres), parfaitement couverts en tant que propriétaires, si nous avons souscrit l'option (en responsabilité civile pour tous les dégâts que pourrait occasionner notre cheval quand nous ne le montons pas) et notre cheval est pris en compte en cas de tierce-collision (une garantie unique de notre licence qui n'existe, au sein de la FFE, qu'à l'ANTE)...

Si ceux-là peuvent dormir tranquilles, les autres risquent le carton rouge!

Comme disait un célèbre fabuliste, ami lui aussi de la nature et des animaux : "Mieux vaut tard que jamais!". En cas d'oubli, adressez-vous au grand galop à votre groupement émetteur habituel (association de cavaliers ou centre équestre affiliés, ADTE ou CDTE) ou à l'ARTE concernée pour la délivrance quasi immédiate de votre licence fédérale ANTE 90.

Une confiance : pour l'instant nous sommes déjà 60% de plus que l'an dernier à cette époque. Randonneurs, en avant!

60% 54 883

VOUS ETES TOUS CONCERNES : LA PESTE EQUINE A NOS PORTES

Cette terrible maladie est installée en Espagne depuis 3 ans. En septembre dernier elle est apparue au Portugal, puis au Maroc.

Les conséquences pour l'activité équestre :

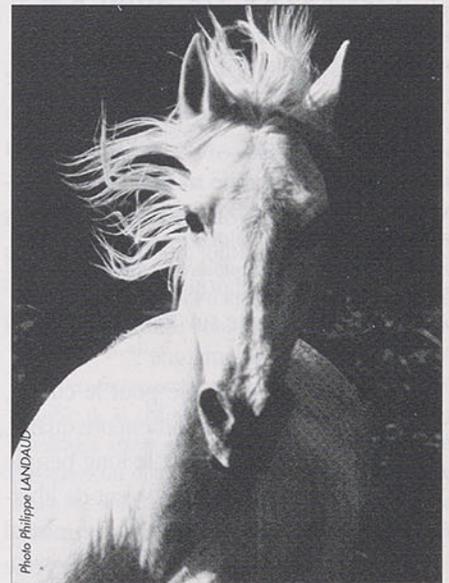
- abattage de tous les équidés atteints et suspects ou ayant été en contact avec des animaux malades **ou suspects de l'être**
- interdiction de tout déplacement (donc, plus de compétitions etc.)
- offres et demandes paralysées, plus de marché possible
- fermeture totale de nos frontières (dans les deux sens, pendant deux ans)

LES CIRCONSTANCES PORTENT A PENSER QUE LES TENTATIVES DE PENETRATION D'EQUIDES PROVENANT DES PAYS TOUCHES VONT SE MULTIPLIER

Chaque jour -ou plutôt chaque nuit- des chevaux passent la frontière espagnole afin de pourvoir aux besoins de maquignons, aussi inconscients que criminels.

VOS CHEVAUX SONT MENACES IL Y A DANGER (*)

Signalez-nous immédiatement tout contact suspect ou apparition suspecte d'équidés de pro



"Laissez-les vivre !"

venance inconnue. Nos services déclencheront les contrôles nécessaires. Et si vous avez un doute sur la provenance et l'état de santé d'un cheval que l'on vous propose, où que ce soit, chez qui que ce soit, il est de votre devoir de le faire savoir à votre vétérinaire qui se chargera d'avertir la Direction des Services Vétérinaires compétente.

Le problème est GRAVE Merci de votre collaboration.

(*) DOUZE HEURES POUR MOURIR

La peste est une maladie virale, transmise par certains insectes : les moustiques (anophèles, culicoïdes, stomax) et peut-être les taons. Le virus s'attaque essentiellement au cœur et aux poumons.

Incubation : 10 jours.

Symptômes : hyperthermie (41° à 42°), essoufflement, jetage spumeux important, souvent comparable à des bulles de savon auquel s'ajoute une toux spasmodique. Le cheval manifeste une "soif d'air".

60% 25-27

◀ EQUIRANDO 90 A GUINGAMP

En forme suraigüe le cheval s'écroule et meurt en douze heures (rare). En forme aigüe : 90% de mortalité en 8 jours par œdème pulmonaire... En forme subaigüe, 80% de mortalité (c'est la forme "cardiaque" avec œdème de la tête - salières, joues, auge - puis encolure et corps, avec hémorragie des muqueuses)...

(Documentation: docteur vétérinaire Philippe GIBERT)

DE LA CAMARGUE A LA MONGOLIE : UN RAID EQUESTRE DE 8000 KM

Rêve de liberté, indéracinable du cœur de l'homme, espoir ineffaçable de le vivre : cheval... Camargue... Robert RIGAL, ou la trilogie d'une intimité monolithique ! Robert a surmonté voici quelques années une très grave maladie, aidé par la science mais aussi par une farouche énergie et dit-il " parce que je me suis tant raccroché à la crinière de mon camargue !"

Sa passion et sa tendresse pour le cheval, il a voulu les vivre plus fort encore quand, il y a deux ans, il entreprit le long périple du Cap Nord. Aujourd'hui le vent de liberté qui souffle sur l'est comme le mistral sur la Crau pousse notre homme vers une extraordinaire, épique et difficile mais merveilleuse nouvelle aventure. Le petit cheval gris qui, depuis tant de siècles, traverse l'eau et l'azur de Camargue, prend le départ d'une noble et lointaine ambassade. Nous avons rencontré Robert RIGAL à Nîmes la Romaine. En provençal, en occitan, il nous a dit tant de choses. Au-delà des mots nous avons senti sa profonde dimension humaine, sa chaleur, son sens de l'amitié chevillé au corps. Randonneur, "nous sommes de lui, il est des nôtres..." Bonne chance au trio (Robert, Suomi et Macao) qui va porter nos rêves au-delà des steppes ! L'âme de nos chevaux et de ceux qui les aiment l'accompagnent. (Nous suivrons ce périple et vous en tiendrons informés. A voir aussi dans Ushuaïa, l'émission de Nicolas HULOT sur TF1...)

LB

"Devant TV et presse, Robert RIGAL se met en selle : cap sur les steppes !" (L'Estafette y était pour vous)

EQUIRANDO : LES VETOS SONT DE LA FETE!

DISTRIVET à Guingamp, nous l'annoncions dans l'Estafette de décembre : c'est fait! Vous aurez droit à 3 jours de soins et de médicaments gratuits pour vos chevaux, au Challenge de la meilleure condition (qui d'entre vous va remporter la magnifique selle FORESTIER offerte par DISTRIVET?) et à la présence sympathique et compétente de toute l'équipe.

DISTRIVET
Groupe ROUSSEL UCLAF

REGLEMENT DU CHALLENGE

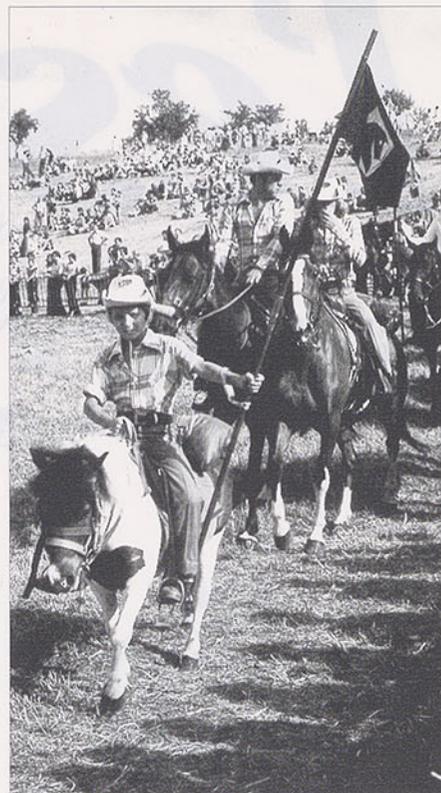
I/ Le challenge est ouvert aux chevaux répondant strictement au règlement sanitaire de l'EQUIRANDO, ayant parcouru au moins 300km pour parvenir à GUINGAMP, sans distinction de race.

II/ Une première sélection sera opérée par les vétérinaires lors du contrôle sanitaire à l'arrivée, le vendredi 20 juillet (présentation des documents sanitaires et des carnets de route).

III/ Les concurrents sélectionnés seront convoqués le dimanche 22 à 10 heures sur la grande esplanade du Parc de Kergoz.

IV/ Le jury examinera les chevaux et désignera le vainqueur et son second. Sa décision sera sans appel.

V/ Les prix seront remis le dimanche 22 juillet par le Directeur général de la société DISTRIVET.



"L'Equirando, c'est la fête"

FRANÇOIS, PREMIER!

C'est "le Berrichon", François LEVEILLE qui a envoyé le premier bulletin d'engagement à l'EQUIRANDO 90. Nous retrouverons avec plaisir ce cavalier très sympathique, accompagnateur de Tourisme équestre, qui se déplace en parfaite autonomie avec un cheval de bât. Il est par ailleurs toujours très remarqué dans les défilés en particulier grâce à son costume traditionnel avec guêtres blanches. Il parle de ses chevaux et de lui-même en ces termes : "voyageurs au petit cours", nous visitons la France au gré des EQUIRANDOS et de notre fantaisie"... Il partira du Cher et prévoit de faire 750 km environ.

Coup de chapeau à l'association "Les Camargues de France", en Loire Atlantique, dont le président, Yves Jean ROBIN, un "fana" de cheval camargue, a permis à Robert RIGAL de boucler son budget. Signalons, en particulier, qu'un véhicule 4 X 4 Cherokee d'une valeur de plus de 200 000F a été mis, grâce à cette association et à la collaboration d'un concessionnaire Renault de la région, à la disposition de notre aventurier qui bénéficiera ainsi d'une assistance solide au cours de son odyssee. Les amis du petit cheval gris ne se comptent pas seulement en Provence !



Photo Lucien BESANGER

LES CLAUSES DE NON RESPONSABILITE

L'établissement équestre est lié à son client par un contrat verbal lorsqu'il lui propose une activité équestre. L'établissement engage donc sa responsabilité dite contractuelle.

Cette responsabilité est définie par le Code Civil (Articles 1101-1135-1147).

Les établissements tentent parfois de rejeter leur responsabilité en invoquant ce qu'ils appellent les "clauses de non responsabilité".

La validité de principe des conventions qui suppriment ou limitent la responsabilité que peut engendrer l'inexécution d'un contrat a toujours été acceptée. Encore faut-il, pour qu'il y ait convention, que cette clause ait été connue et acceptée par les parties.

Cette clause est généralement présentée par affiche au bureau ou au club-house, reproduite sur le ticket remis au client au moment du paiement de ses heures, ou encore insérée dans le contrat.

Dans ce dernier cas, il ne fait pas de doute que la clause est alors connue et acceptée par la seule apposition d'une signature régulière. Dans les autres cas, le débiteur de l'obligation c'est à dire l'établissement, devra rapporter la preuve de la connaissance et de l'acceptation tacite de la clause et ce, par tous les moyens.

Les clauses d'exonération totale ou partielle ont l'avantage de diminuer les coûts, mais renferment le germe de l'insouciance. C'est pourquoi, elles ne sont pas applicables qu'en cas de faute non intentionnelle.

Le problème se pose pour la faute lourde. Est-elle assimilable à la faute intentionnelle?

La jurisprudence fournit une réponse très nette : "La faute lourde, assimilable au dol, oblige son auteur, qu'elle soit contractuelle ou délictuelle, à la réparation intégrale de préjudice subi et sans qu'il puisse s'en affranchir par une convention d'exonération".

QU'EN EST-IL EN MATIERE D'ÉQUITATION?

"Les propriétaires de chevaux, du fait de leur adhésion au centre, renoncent à tout recours contre l'association, même si une faute ou une négligence pouvait être imputée à la dite association".

Cette clause est parfaitement juridiquement accep-

table, dans la mesure où la faute s'entend dans le sens de faute non intentionnelle et non lourde, ce dernier caractère étant laissé à l'appréciation des juges en cas de conflit.

Par contre, une clause générale d'irresponsabilité, telle que :

"Le club décline toute responsabilité en cas d'incendie ou en cas d'accident survenu aux chevaux qui lui sont confiés".

a dû être précisée par les Tribunaux. Interprétant des parties, le Tribunal décide :

"Dans l'esprit des contractants, il ne peut être question que des accidents provenant d'événements imprévus et imprévisibles, de cas fortuits ou de force majeure, lesquels sont indépendants de la surveillance, des soins, de la direction, soit de l'entraîneur, soit du personnel sous ses ordres".

Certains règlements intérieurs d'établissements renferment un Article relatif à la responsabilité tel que :

"La responsabilité du club et des enseignants est déagée dans les cas d'un accident résultant de l'inobservation du règlement intérieur".

Cet article est généralement renforcé par un autre du genre :

"En signant leur adhésion au club, les membres reconnaissent avoir pris connaissance des statuts et du présent règlement intérieur et en accepter toutes les dispositions".

La victime ne pourra nier avoir eu connaissance de la clause d'irresponsabilité, pas plus qu'elle ne pourra nier l'avoir acceptée. Le règlement intérieur étant la loi des parties, sa violation est une faute civile qui exonère les dirigeants de toute responsabilité.

Qu'en est-il des clauses d'irresponsabilité générales, si souvent clouées à la porte d'un établissement hippique?

"Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident".

A supposer qu'elles soient connues et tacitement acceptées, quelle est leur valeur juridique?

"Parce que la personne humaine est tangible et indisponible, hors du commerce juridique, aucu-

ne convention n'est possible que le dommage qui peut l'atteindre. Aucune convention ne doit permettre une atteinte, même non intentionnelle à la personne; une telle convention laisserait possibles toutes les imprudences à l'encontre des droits les plus sacrés, l'Ordre Public s'y oppose. La convention d'exonération totale ou partielle de responsabilité pour dommage à la personne est frappée de nullité".

C'est ainsi que la cour d'appel de Paris relève que la clause de non responsabilité insérée dans les statuts d'un club hippique est nulle. Les statuts prévoyaient :

"Le club n'est en aucun cas responsable moralement ou légalement des accidents survenus à ses membres ou de leur fait, en quelque lieu ou quelque circonstance que ce soit".

La Cour réplique :

"Que la clause de non responsabilité insérée dans les statuts du club est nulle, au moins quand à la blessure de la dame X. celle-ci n'ayant pu donner un consentement valable au sujet des atteintes que sa personne physique était susceptible de recevoir; qu'il s'agit-là d'une chose hors du commerce dont l'Ordre Public ne permet pas de disposer".

Cette décision reconnaît donc implicitement la validité possible de la clause de non responsabilité pour les dommages autres que ceux portant sur la personne physique. Un dommage donc purement matériel ne serait pas indemnisé si le club rapportait la double preuve de la connaissance et de l'acceptation de la clause.

La Cour d'appel de Paris déclare en outre :

"La dame X. qui s'adonnait en connaissance de cause à un sport présentant certains dangers, ne saurait sérieusement soutenir que les conventions qu'elle avait conclues avec le club comportaient une obligation tacite d'assurer sa sécurité et de lui éviter tous accidents". La Cour reconnaît ainsi que le club n'est tenu que d'une obligation de moyens c'est à dire une obligation de prudence et de diligence.

Patrick de CHESSE



du 27 Août
au 3 septembre 1990
2ème chevauchée

Une épreuve de valorisation du cheval de randonnée par équipe, de 3 cavaliers 3 chevaux, sponsorisée, aura lieu à la moyenne horaire de 7/8km.
Du Vercors à la Camargue, de la Drôme au Gard, 400km de chevauchée fantastique.
Demandez le dossier de renseignements.

La Chevauchée du Mistral : Centre Georges Brassens - FOURQUES 30300
Tél.: 75.05.15.50 - 90.93.14.47

INFOS

ILS SONT PASSES MAITRES

L'ANTE n'avait pas vu cela depuis bien longtemps. 3 nouveaux Maîtres-randonneurs -et non des moindres- viennent avec panache d'accéder à cette rare distinction à l'issue de la session d'examen des 20 et 21 novembre 1989.

Il s'agit de :

- Jean-Louis GOGO, enseignant BEES2 à l'Ecole Nationale d'Equitation de Saumur,
- Graziella PECHAUBES, monitrice et directrice de "la Chevauchée", en Puy-de-Dôme (elle devient la troisième "Maître-randonneur" féminine),
- Christian THOMAS, BEES1 et Maréchal-fermant dans la Nièvre.

Tous trois sont des formateurs de longue date et on ne compte plus les stages et randonnées organisés sous leur aile. Des "hommes" (pardon à Graziella) de terrain qui ont su donner à quantité de cavaliers et de néophytes le bon virus du Tourisme Equestre et de l'Equitation.

CEUX QUI FONT VOS VACANCES

Après une longue préparation (15 jours de randonnée contrôlés par au moins deux juges différents) et un examen complexe et exigeant (CREPS de Chalain les 20 et 21 novembre 89), 14 candidats ont été promus Guides de Tourisme Equestre.

Ce sont Marcel CELTON (Indre et Loire), Anne-Marie DOLE (Jura), Michel DUPONT et Bernard VATURI (Ile de France), Patrick GERMAIN (Cher), Antoine de WATRIGANT (Landes), Jean-Luc GUERARD (Eure), Jean-Paul MASSENET (Ardèche), Jean-Marie DESQUEYROUX et Jacques FABRE (Rhône), Dominique BARABAN

LA SAGA DES OUBLIES

TREC 89 à Vittel : dans notre dernière Estafette nous avons omis de citer Tristan GRACIENT de Poitou-Charentes, 3ème ex-aequo au PCCR sur Sangria. Bravo donc et que les dieux du TREC nous pardonnent!

Brochure 1990 : 2 omissions : Lucien CATINAT, guide-suppléant de l'ARTE Ile de France et l'APTE France dans "Les adresses utiles", Villalongue d'Aude, 11330 LIMOUX.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TREC : RETOUR AUX SOURCES

C'est à nouveau la Drome qui permettra aux meilleurs des cavaliers de pleine nature de s'affronter, les 6 et 7 octobre 90, à Die. Rappelons que la première édition de ce championnat s'était en effet déroulée en 1985 à Allan.

Comme cette année le président PORET remettra un trophée à l'ARTE la mieux classée. En 1989 c'est l'ARTE Haute Normandie qui a remporté cette récompense (4 cavaliers placés dans les 20 premiers, dont François LEBAUDE, Vice-champion de France et Thierry MAUROUARD, 6ème).

LE CHEVAL : PRODUIT AGRICOLE, FACTEUR DE TOURISME

Le Tourisme lié au Cheval est une activité en plein développement s'adaptant parfaitement à l'espace rural et qui constitue un débouché intéressant pour de nombreux agriculteurs. Il offre une possibilité de diversification, de reconversion et peut contribuer à l'animation et à

présente tous les aspects liés à cette activité:

- élevage et tourisme,
- création et fonctionnement de la ferme équestre,
- aspects juridiques et financiers,
- la formation

En vente à l'ANTE : 50 F + 10 F de port.

LA RANDONNEE A DEUX ROUES

Si, dès son origine, l'ANTE s'est intéressée à toutes les formes de tourisme liées au cheval, il faut bien reconnaître que l'engouement actuel pour l'attelage de randonnée l'a conduite à voir cette activité sous un jour nouveau.

Après avoir créé un diplôme de meneur en Tourisme équestre, mis en place une commission d'attelage, il lui fallait très logiquement découvrir le véhicule susceptible de satisfaire le plus grand nombre. C'est désormais chose faite depuis le dernier Salon du Cheval.

Non seulement il était loisible aux visiteurs d'examiner de près, sur un stand du "village", la voiture 2 roues spécialement conçue et aménagée pour le voyage par Bernard ROBIN, mais, en plus, chacun pouvait assister à son évolution sur la carrière d'animation fédérale, tous les jours : une animation originale et très attrayante.

Le véhicule, aux réglages multiples et rapides, bien adapté au cheval destiné à sa traction, a été alternativement tiré par un Fjord, une Franc-comtoise et un Highland, aimablement prêtés par les éleveurs de ces races, qu'il faut ici remercier.

Cette voirure - dont l'Ecole Nationale d'Equitation vient par ailleurs d'acquiescer quelques exemplaires - est labélisée par l'ANTE. Son prix très abordable est encore réduit par une appréciable remise de 5% sur présentation de la licence fédérale DNTE. Plusieurs options sont proposées.

S'adresser directement au constructeur :

Bernard ROBIN 21360 LUSIGNY-SUR-OUCHÉ (Tél 80 20 10 54).

Essai possible chez Jean-François FAVIER à CORGOLOIN (Tél 80 62 97 23).

LE VOYAGE A L'ANCIENNE

Lors du dimanche de clôture du Salon du Cheval de Paris, la commission Attelage de l'ANTE a tenu sa première réunion depuis l'élection de son président, Alain FALLAY. Celui-ci n'a pas manqué de souligner sa satisfaction pour l'effort particulier entrepris dans la spécialité qui lui est chère.

La commission a dressé la liste des propositions qu'elle entend soumettre à l'appréciation du prochain Comité directeur. D'ores et déjà des randonnées probatoires et des "tests techniques spécifiques" sont réalisés dans de nombreuses régions, pour le plus grand plaisir de tous les meneurs qui attendaient ces aménagements pour contrôler leur savoir en un domaine



photo Anne MARIAGE

(Vosges), Sandrine DEMILLIER (Corrèze), Simone THIEBAUT (Morbihan), Bruno CANELLA (Yonne). Certains d'entre eux étaient présents au dernier Salon du Cheval où nous avons pu apprécier leur dynamisme et leur sens de l'animation : ils vous attendent maintenant dans leur région pour des randonnées INOUBLIABLES!

l'aménagement en milieu rural. Toutefois, cette activité ne s'improvise pas et des éléments d'information sont nécessaires dans de nombreux domaines.

A cet effet, la brochure "Fermes Equestres" éditée par l'APCA et réalisée par la Fédération Nationale du Cheval et le SUA Agriculture et Tourisme vient d'être rééditée et mise à jour. Elle



"La randonnée à deux roues"

particulièrement passionnant que l'on appelle "le voyage à l'ancienne". Renseignements auprès des présidents d'ARTE et/ou de leurs responsables régionaux. (Rappel : le règlement et programme du brevet de "Meneur en tourisme équestre" figure dans le règlement général des examens de l'ANTE, Editions Lavauzelle. Disponible par correspondance à la DNTE).

SI LE CHEVAL VOUS FAIT COURIR

Calendrier des épreuves de RIDE and TIE qualificatives pour le championnat de France (qui

se déroulera en Bretagne en fin de saison). Ces épreuves sont prises en compte pour la coupe de France (renseignements et règlement A.F. R. & T., 1 rue de la Harpe, Chavençon, 60240 CHAUMONT EN VEXIN)

- 27 mars : Caen (14)
- 17 juin : Maisons Lafitte (78)
- 1er juillet : Villard de Lans (38)
- 14 juillet : Redon (59)
- 22 juillet : Remollon (05)
- 12 août : Sournis (66)
- 15 août : Locmaria (29)
- 26 août : Quimper (29)
- 9 septembre : Trelon (59)

UNE BROCHURE QUI NE MANQUE PAS DE SELLE...

Au cours du dernier Salon du Cheval, vous avez eu du mal à la reconnaître sur le stand de la DNTE. "La", c'est la brochure annuelle de l'ANTE "Tourisme équestre en France".

L'édition 90, avec son nouveau "look", son nouveau grand format (21x28,5) et sa nouvelle présentation (en deux couleurs) est SUPERBE!

Vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir sur les activités de Tourisme liées au cheval, avec, en prime, une très belle préface de Philippe NOIRET (65 pages, prix 20F + 10F de port par correspondance).

Extrait de la lettre de remerciement à Monsieur Philippe NOIRET :

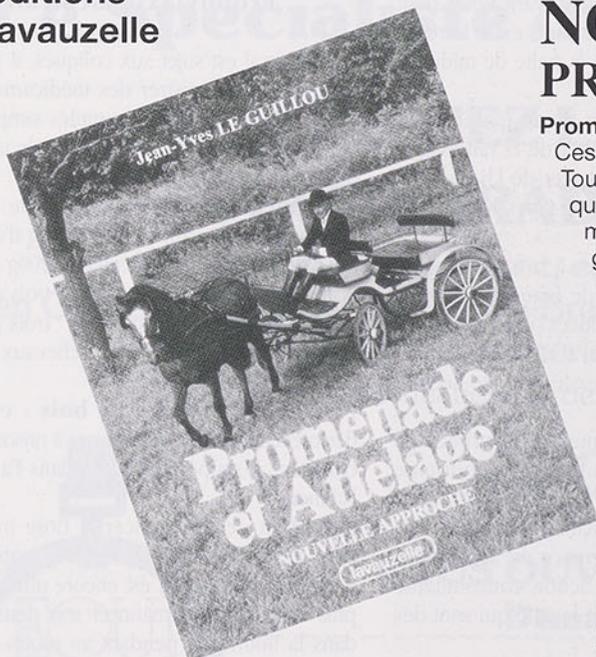
"Cher Monsieur... Avec toute la sensibilité qui vous distingue, vous avez su dire, en quelques mots, ce que chacun d'entre nous ressent en compagnie de cet ami incomparable qui nous rassemble et nous unit. Je suis certain que cette préface chargée d'émotion ira droit au coeur de tous nos amis, de tous les randonneurs et cavaliers de pleine nature, de tous ceux qui partagent cette passion commune pour le cheval.

Tous vous sauront gré pour ce chaleureux témoignage et cette marque d'attention particulière à leur égard..."

Jean-Claude PORET



éditions lavauzelle



NOUVEAU PROMENADE ET ATTELAGE

Promenade et attelage - Jean-Yves LE GUILLOU

Ces deux activités ont de nombreux points communs.

Toutes deux lient profondément chevaux et hommes lorsque l'éducation des uns et des autres est méticuleusement menée. Le cheval d'attelage "à l'école" est initié aux longues rênes, tout comme certains chevaux de selle "formés". Il connaît alors les mêmes émotions et les mêmes joies que son "collègue" monté. L'auteur guide pas à pas le lecteur pour que promenade et attelage deviennent pour lui un ART DE PERCEVOIR, PUIS DE SENTIR ET ENFIN DE TRANSMETTRE. Un important index termine cet ouvrage - Broché 20 x 25 - 80 pages - 110 F.

Du même auteur "NOUVELLE ÉQUITATION à la recherche du Centaure" - 272 pages 220 F.

Documentation sur demande aux **ÉDITIONS LAVAUZELLE**

20, rue de Leningrad - 75008 PARIS
ou sur appel téléphonique au 43 87 42 30
Vente en librairie et par correspondance

Parution prochaine :

HORSE-BALL tout sur cette discipline - 165 F.

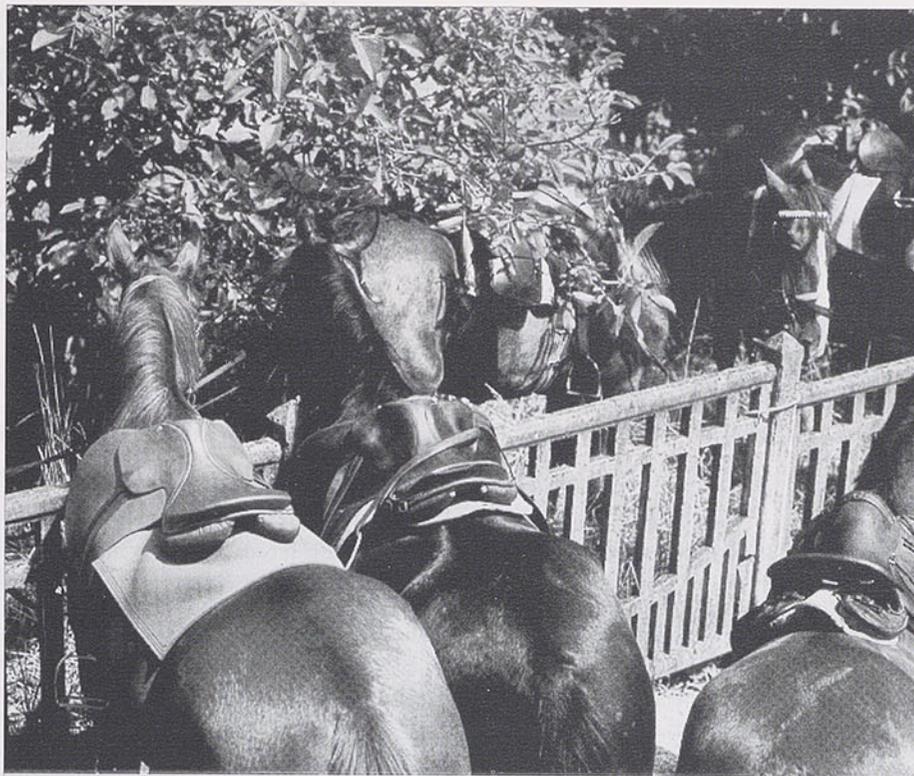
M.
.....
.....

désire recevoir le catalogue général

LES COLIQUES

(suite et fin)

par le Docteur Vétérinaire
Alain BIGNON



Attention, pendant les pauses, les chevaux mangent parfois n'importe quoi!

Les éléments de pronostic

FAVORABLES : rein relativement souple - muqueuse de l'oeil rose - transpiration tiède - le cheval recommence à boire - émissions de crottins souvent luisants mais assez abondants, parfois même diarrhéique. Le cheval urine, ce qui indique un relâchement du spasme, la température se tient entre 37,5° et 39,5°, le pouls est bien frappé (le pouls du cheval se prend en région interne des ganaches, on peut sentir l'artère rouler sous le doigt, la comprimer légèrement avec le gras du pouce).

INQUIÉTANTS : la muqueuse de l'oeil est congestionnée ou ictérique (jaune orangé), sueur abondante, rein raide, répondant mal au pincement, température supérieure à 40° - pouls accéléré, souvent irrégulier - ventre sensible mais conservant une certaine souplesse - pas d'émission de crottins ou émission répétée de quelques rares crottins secs.

DEFAVORABLES : muqueuses cyanosées (rouges violacées) - rein de bois se durcissant lors de la pression - sueurs froides surtout entre les cuisses - crottins absents ou coiffés (enveloppés dans une couche de mucus) - température avoisinant 36,5° ou moins ou supérieure à 40,5° - pouls petit et filant souvent imperceptible.

Prophylaxie

Elle découle naturellement de tout ce qui a été dit précédemment.

1/ Ne jamais modifier brutalement la technique d'alimentation ou d'abreuvement, tout peut être satisfaisant à condition d'y être habitué. Donc,

transition progressive de 5 jours au moins lors des changements d'alimentation, ceux-ci sont d'ailleurs à éviter au maximum (voir notre précédent numéro : "Expérience sur le terrain").

2/ Le cheval est ainsi fait qu'il lui est difficile de travailler et de digérer en même temps (vous aussi d'ailleurs) donc levez-vous de bonne heure pour soigner les chevaux avant votre petit déjeuner, si possible deux heures entre le repas et le départ, repas léger à la halte de midi, repas important le soir.

3/ En route, attendre pour trotter que les chevaux aient crottiné; au début de la randonnée ne laissez votre cheval manger de l'herbe que très raisonnablement s'il n'est pas habitué en prairie.

4/ Abreuvez souvent et peu à la fois, ne négligez jamais une occasion de faire boire, évitez quand même les eaux polluées ou croupies.

5/ N'arrêtez jamais un cheval en sueur dans un courant d'air, bouchonnez le pour le sécher, couvrez le si nécessaire.

6/ Vermifugez régulièrement : au printemps (avril), en été (juillet, août) et à l'automne (entre le 15 octobre et le 15 novembre). Variez les vermifuges, peu sont actifs sur tous les vers, utilisez l'Eqvalan de préférence en automne, il est intéressant pour son action concomitante sur les oestres, les poux et la gale qui sont des maladies d'hiver.

7/ Faites très attention à la qualité des aliments - grain, foin, et paille - gare aux mycoses et au mycotoxicoses. Après la récolte, laissez la fermentation se faire : foin, paille et grain doivent avoir été stockés pendant au moins deux semaines avant d'être consommés.

8/ Vérifiez ou faire vérifier la bouche des chevaux au moins une fois par an (chute des dents de lait, pas seulement les incisives mais aussi

les molaires). Les surdents doivent être égalisés si nécessaire.

9/ Pour les tiqueurs, évitez qu'ils ne déglutissent de l'air par le port d'un collier.

Prophylaxie médicale

Si un cheval est sujet aux coliques, il peut être favorable d'administrer des médicaments préventifs, voici quelques formules simples, peu coûteuses et permettant d'obtenir une tranquillité relative.

Pansement gastrique : permet de protéger une muqueuse ayant souffert (200g d'attapulgit, 100g de poudre de gentiane, 200g de bicarbonate de soude). Faire prendre trois cuillerées à soupe matin et soir pendant trois jours. En général bien accepté par les chevaux dans du son ou de l'orge humectés.

Poudre de charbon de bois : excellent désinfectant intestinal à donner à raison de trois cuillerées à soupe mélangées dans l'avoine ou l'aliment.

Il est bon de resemencer la flore intestinale avec des ferments lactiques (15g matin et soir dans la nourriture). Il est encore plus simple et plus actif d'ajouter matin et soir deux yaourts dans la nourriture pendant au moins quatre à cinq jours. Il n'y a aucun inconvénients à prolonger.

De nouveaux médicaments, les Probiotiques (nous l'avons vu dans notre précédent numéro) sont maintenant utilisés; à base de bacilles lactiques sélectionnés, ils devraient permettre une beaucoup plus grande souplesse dans l'alimentation ainsi qu'une bien meilleure assimilation de la nourriture.

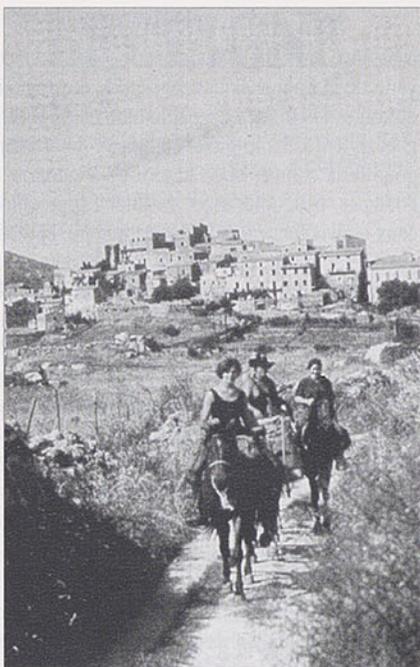


Photo Guy BENIGNI

De tous temps, la Corse a possédé une race de petits chevaux : 7850 étaient recensés en 1910 (sans compter quelques 8160 mulets et jumens mulassières). Il est admis qu'une souche indo-européenne (Aryenne) a évolué en Corse au long des siècles, au grè du milieu, du climat et de l'utilisation. De plus, elle a été soumise à des influences génétiques extérieures dont la principale fut l'apport de sang arabe au cours de la période de l'occupation sarrasine à partir du VIII^e siècle.

Ce cheval (comme l'âne et le mulet) tient une place particulière dans la tradition Corse où il se distingue des autres espèces domestiques.

On le surnomme "Paganasse", le païen, au sens de celui qui a gardé la noblesse de l'animal sauvage, par opposition aux bêtes de somme et de compagnie. De nombreux troupeaux de ces chevaux sauvages vivent encore en totale liberté dans les montagnes de l'île.

Sobres, courageux et résistants, ils sont utilisés montés sans ménagement pour le besoin des habitudes locales : transport (jusqu'après la seconde guerre mondiale, en raison du terrain, escarpements et rocailles) et conduite des troupeaux - fortement ancré dans les traditions, le travail du bétail à cheval se pratique encore de nos jours.

Aujourd'hui, le développement de la randonnée et du Tourisme équestre donne une nouvelle opportunité à l'élevage local.

L'association EVVIVA U CAVALLU CORSU a

pour but de regrouper les compétences en rassemblant les éleveurs, les vétérinaires et les services scientifiques afin d'oeuvrer à la renaissance de la race chevaline Corse et à sa reconnaissance, à moyen terme, par les Haras Nationaux. Il s'agit pour cela, dans un premier temps, de créer et de gérer un stud-book spécifique à la race, puis, à terme, d'organiser des manifestations pour valoriser cette race et la faire connaître et apprécier par un large public.

Le cheval Corse possède des qualités de rusticité qui en font un excellent cheval de randonnée (souffle, agilité, sobriété), résistant et d'un entretien facile. De plus, doté d'un heureux caractère, il est un parfait maître d'école pour le cavalier néophyte (utilisation en centre équestre). Quelques caractéristiques : de petite taille, de robe baie (toutes les nuances, avec peu de marques blanches en tête et sur les membres), tête expressive, un peu lourde, s'affinant vers le bout du nez, poitrail bien ouvert, corne noire et dure, allures étendues avec fort engagement des postérieurs, pied particulièrement sûr, franc et volontaire. On peut le définir comme un généreux petit cheval de selle au développement harmonieux alliant finesse et robustesse.

(adresse de l'association, pour tous renseignements : 2, rue des Bûcherons, 20000 AJACCIO Tél.: 95 21 59 07).

PROTECTION ET REHABILITATION D'UNE RACE

Le Spécialiste du Voyage à Cheval

RANDONNEZ LA OU LE CHEVAL EST UNE TRADITION VIVANTE !

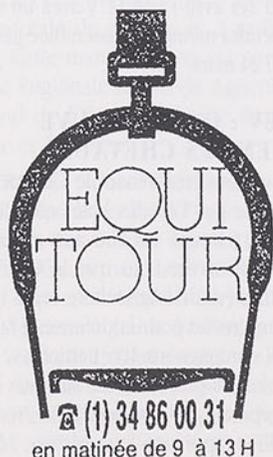
En Andalousie, au Maroc, en Egypte, en Algérie, en Islande, en Grèce, en Hongrie, en Grande-Bretagne, au Portugal, en Irlande, en France, dans l'Ouest américain, en Argentine, etc.

+ de 50 destinations et des nouvelles randonnées 1990 !

EQUITOUR

VOUS OUVRE LES PORTES DU MONDE

Demandez le catalogue couleur.



(1) 34 86 00 31
en matinée de 9 à 13 H

A adresser à **EQUITOUR BP 47, 78490 Montfort-l'Amaury** (licence 1684)

NOM PRENOM

ADRESSE

PAYS TELEPHONE

Un deuxième record pour Emile : celui des plus belles moustaches de tout le Tourisme Equestre

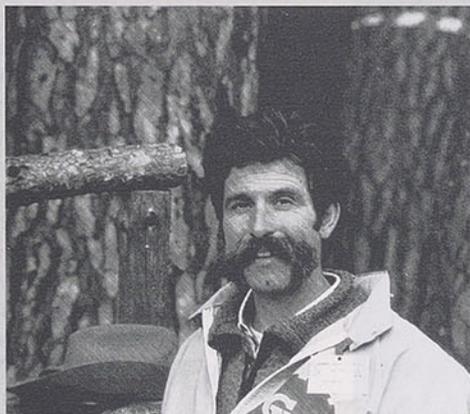


Photo M.C. AGUD

UN CONTINENT POUR UN RECORD

Nos aventuriers, Emile BRAGER et Marie ROESLE à l'honneur dans le Livre Guinness des Records pour le plus long voyage à cheval 28.000 km pour la traversée du continent américain, du Détroit de Magellan (Patagonie) à Fairbanks (Alaska) avec Tipiliuke, Marius et les autres...

LES ERUDITS DU DADA

Naissance de l'ADCE (Association pour la Découverte de la Culture Equestre) : étude et promotion de toutes les formes du patrimoine culturel lié au cheval. L'ADCE a le projet ambitieux de donner le goût de la connaissance historique à ceux qui ne l'ont pas, d'aiguiller et de faciliter l'approche de ceux qui veulent connaître et apprendre, et renseigner ceux qui désirent être au fait de détails plus précis. En effet, pour un "amateur" -au sens noble du terme- lire un traité en vieux français de Gaspard de Saunier est aussi ardu que de vouloir se spécialiser dans un domaine et se trouver face à plus de 100 ouvrages sans aucun conseil! (12, rue Duguay Trouin, 75006 PARIS)

PETITS, PAS CHERS, UTILES

Deux carnets pour cavaliers ordonnés : carnet d'identification pour chevaux OI ou NC (20F) à présenter à chaque manifestation, compétition ou contrôle vétérinaire, et carnet de randonnée (10F) : vous y noterez toutes vos chevauchées, paraphées par votre guide, en vue d'examens, ou pour le souvenir.

MEFIEZ-VOUS IMITATIONS

La Sellerie ONER nous prie d'insérer le texte suivant : "De mauvaises imitations de notre arçon ONER circulent sur le marché. Nous vous rappelons que seule la Sellerie ONER, 86210 VOUNEIL SUR VIENNE, a l'exclusivité de la fabrication des "arçons polyester à patins articulés".

LE PETIT NOUVEAU DE LA PRESSE EQUESTRE

En avril sortie de "CHEVAL PRATIQUE" nouveau mensuel présentant tous les différents aspects du monde du cheval mais aussi tous les problèmes qui font le quotidien des cavaliers. Pierre MIRISKI est le Rédacteur en chef de cette revue et notre ami Claude LUX le Conseiller Technique.

ENTREZ A L'ECOLE

Journées "portes ouvertes" à l'ENE les 12 et 13 mai 1990, avec la collaboration de la Ligue de l'Ouest, de Jeunesse et Sports, du Haras du Lion d'Angers, de la ville de Saumur et de la DNT.

C'EST L'AMERIQUE!

Née pour l'Epiphanie, c'est l'A.F.E.W., Association Française d'Equitation Western. Elle est basée chez Dany et John, au relais du même nom (Carrefour de l'Obélisque, RN 36, 77174 VILLE-NEUVE-LE-COMTE, Tél (1) 60 25 09 25). Pour les puristes du genre mais aussi pour tous ceux que Silverado et Il était une fois dans l'Ouest font rêver... Welcome, Folks!

UNE COMPETITION JEUNE : LE TRIATHLON DE LA LOIRE

C'est un rallye qui associe le sport, la culture et la nature. Il est ouvert aux jeunes de 12 à 18 ans et marie le cheval, la course à pied et le vélo tout terrain. Départ du raid de Paris (Vincennes) le 7 juillet jusqu'à La Rochelle (le 15 juillet) en passant par les pays de Loire (Rambouillet, Chambord, Amboise, Saumur, Tours, Poitiers, Coulon). 90 adolescents cavaliers (niveau Etrier ou Eperon de Bronze, suivant l'âge) seront sélectionnés. Pour tous renseignements: SPORT TONIC INTERNATIONAL, TRIATHLON DE LA LOIRE, 16 bis rue de Champagne, 78200 MANTES LA JOLIE Tél (16 1) 30 94 46 46

MONSIEUR LE MINISTRE



Photo Pierre ZELLYNY

Un ministre intéressé!

Lors du dernier Salon du Cheval et du Poney, Monsieur Henri NALLET, Ministre de l'Agriculture, nous a exprimé son attachement au Tourisme équestre et à son développement. On le voit ici feuilletter avec intérêt la brochure "Tourisme équestre en France 1990" en présence de Jean-Claude PORET et Hervé DELAMBRE. Monsieur NALLET souhaite que l'ANTE participe au neuvième centenaire de la naissance de Saint Bernard et au Tour de l'Yonne à Cheval.

SALON DES LOISIRS DE PLEIN AIR DU BOURGET

Du 24 mars au 1er avril : l'ANTE y aura un stand superbe et y tiendra même son assemblée générale le 90 le samedi 24 mars.

GREV : ON RETROUVE BIEN LES CHEVAUX

Vous connaissez tous maintenant le Groupement pour la Recherche des Equidés Volés qui, depuis 1984, recense et retrouve les chevaux et les poneys tatoués. Mais savez-vous que le GREV est agréé par le Ministère de l'Agriculture et les Haras et qu'il édite une revue pour la défense et la protection de nos compagnons (en particulier, mais aussi quand le cas se présente, des animaux et de la nature en général...). Utile, le GREV? Non, indispensable! Nous rappelons leur adresse : Moulin des Sablons, 61290 MALETABLE.

"L'A.F.E.W. : l'Amérique commence au Sud-Est de Paris".



BRETAGNE

- A pied, à cheval, en vélo, en canoë, en ski ou patin à roulettes, c'est au coeur de la Bretagne que se déroulera la 7ème RANDOFETE! TRANSARMORICAINE 90, les 25, 26 et 27 mai, Office du Tourisme de Pontivy, Tél.: 97 25 04 10

- Réédition du topoguide "Les Côtes du Nord à cheval" (ACECN, Michel SEITZ, 5, route du Dolmen 22730 TREGASTEL).

- Stages de formation réservés aux loueurs d'équidés qui souhaitent se perfectionner :

- du 19 au 22 mars : Cavalier-randonneur

- les 15 et 16 juin (avec examen le 17) : accompagnateur de tourisme équestre.

Renseignements à l'ARTEB Tél.: 97 22 22 62

ILE DE FRANCE

Nouvelle adresse du secrétariat de l'ARTE qui a trouvé un gîte au parc de l'Ile Saint Germain, 170, quai de Stalingrad, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX. Tél.: (1) 40 93 01 77 Martine DUPUIS vous y accueille les mardis et jeudis de 9h à 13h et de 14h à 18h et les vendredis de 9h à 13h.

BOURGOGNE-MORVAN

1er Salon Chasse, Equitation, Golf à Chalon-sur-Saône du 28 avril au 1er mai, au Parc des Expositions. Une particularité de ce Salon : plein flash sur les animations! (entre autres concours de chiens de race, démonstration de chasse à courre, messe de Saint Hubert etc.). Contacts : Bernadette BONNOT, Comité des Foires et Salons, Tél.: 85 46 65 89.

1er TOUR DE L'YONNE A CHEVAL du samedi 19 mai au samedi 26 mai : une aventure à vivre en équipe ou individuellement. Parmi les épreuves 1 PCCR, 7 POR sur une distance totale de 300km, et 2 maîtrises des allures. Cette manifestation est parrainée par la Caisse Régionale du Crédit Agricole, le Conseil général de l'Yonne, l'Yonne Républicaine et Yonne et Tourisme.

ITINÉRAIRE : Samedi 19 St Fargeau - Les Grilles, PCCR. Dimanche 20 St Fargeau, Les Caillots, Chevillon, Les Bertins. Lundi 21 Chevillon, Les Bertins, Villechétive. Mardi 22 Villechétive, Pontigny, Venouse. Mercredi 23 Pontigny, Tanlay, Saint Vinnemer. Jeudi 24 Tanlay - Chatel-Gérard. Vendredi 25 Chatel-Gérard - Foissy-les-Vézelay. Samedi 26 Foissy-les-Vézelay - Auxerre. Tous renseignements auprès de "L'Yonne à Cheval", 89740 CRUZY-LE-CHATEL Tél.: 86 75 23 16

PROVENCE

Féria du Cheval aux Saintes Maries de la Mer (Château d'Avignon) du 13 au 16 juillet : première rencontre méditerranéenne de l'élevage avec championnat méditerranéen du cheval arabe, championnat de France de pure race Espagnole et Lusitane, concours modèles et allures du cheval Camargue, concours élevage et performance pour chevaux de couleur, Championnat de France de Doma Vaquera et enfin, finale du Championnat de France de Horse-Ball.

RHONES-ALPES

A l'hippodrome du Lyon-Parilly du 22 au 25 juin, premier Salon de l'Environnement du Cheval de Course, Salon du Cheval de Sport et Salon Régional du Poney, du Cheval et du Cavalier.

- La Croix Rouge organise toute l'année en Savoie des stages et sessions au Brevet National de Secourisme (nécessaire pour se présenter aux examens fédéraux de l'ANTE et au BEES). Demander conditions et dates au 79 05 18 33.

La Provence à cheval en deuil : le 29 décembre au soir, après avoir nourri ses chevaux, Robert DEWAVRIN s'est éteint. L'ANTE présente à sa famille et à ses amis toute sa sympathie et ses regrets. Personnalité remarquable parmi les professionnels du Tourisme équestre, Robert DEWAVRIN manquera à tous ceux qui l'ont connu.

ALSACE

Superbe escapade en Camargue organisée du 6 au 15 avril par les Cavaliers Randonneurs de l'Andlau (départ des chevaux en train de Strasbourg jusqu'à Nîmes). Tout au long de la chevauchée est prévue la visite des sources Perrier, d'Aigues Mortes, des taureaux et des étangs pleins d'oiseaux, des salines, du Vaccarès, d'Arles et d'Eygalières!

ATECREL

Salon du Cheval de Carcassonne à l'hippodrome de la Fageolle, du 6 au 8 mai. Plein d'animations extras !



"COMPETITION 90 : TOUS EN PISTE"

Pour obtenir votre licence de compétition Sports Equestres avec une licence de pratiquant DNTE, il suffit d'adresser directement votre demande à l'ANTE accompagnée du dossier ci-après :

- la photocopie de votre licence 90 de l'ANTE
- un chèque de 305F à l'ordre de la DNSE (montant de la licence de compétition en 4ème catégorie)
- un certificat médical d'aptitude à la pratique des sports équestres
- la photocopie de votre Eperon d'Argent
- une autorisation parentale s'il s'agit d'un mineur.

Ne pas oublier de préciser la ou les discipline(s) choisie(s) (CSO, CCE, dressage).

Votre licence vous sera adressée dans les meilleurs délais. (Nous vous rappelons que l'UAP, notre assureur, par l'intermédiaire d'EQUITASSUR, courtier d'assurances de l'ANTE, couvre toutes formes de compétitions).

LA FEDERATION A VOTRE SERVICE

•Charte de réciprocité et d'unicité des licences fédérales (extraits)

Sous l'égide de Loïc LE MASNE, président de la FFE, les présidents des 3 délégations nationales ont décidé d'arrêter, pour la durée de la présente olympiade, un protocole d'accord relatif à une licence fédérale unique. Ce protocole est immédiatement applicable.

1 Licence fédérale : la licence fédérale est délivrée selon un modèle unifié comportant, entre autres, sur la page de garde, le nom de la délégation qui l'a délivrée.

2 Montant de la licence fédérale : le prix de la licence fédérale est indentique pour chaque licencié, quelle que soit la délégation nationale qui la délivre.

3 Accord de réciprocité de la licence fédérale délivrée par les délégations nationales : la licence fédérale accorde **les mêmes droits** à tous les licenciés détenteurs de cette licence entre autre en ce qui concerne l'obtention de la licence de compétition spécifique à chaque délégation, les brevets d'Etat et les droits aux examens fédéraux et sous réserve que le licencié se soumette aux règles édictées par la délégation nationale compétente pour l'activité ou la formalité concernée, dans le cas où il n'en est pas adhérent direct.

Il devra, en particulier, acquitter les mêmes droits que le licencié fédéral adhérent de la dite délégation et se soumettre aux mêmes obligations administratives.

Chaque délégation indiquera à la FFE la procédure d'obtention de la licence de compétition (voir ci-dessus comment obtenir une licence de compétition DNSE avec une licence fédérale DNTE). A noter : en 1990 la licence de compétition DNTE (TREC) est gratuite !



4 Examens fédéraux : des brevets fédéraux communs aux 3 délégations seront mis en place dans le courant de l'année 90. Dans cette attente, la Direction Technique Nationale a analysé le contenu des diplômes ainsi que les critères d'organisation des examens et a décidé d'adopter les équivalences suivantes :

Etrier de Bronze : 2ème Galop
Eperon de Bronze : 3ème Galop
Etrier d'Argent : 5ème Galop
Eperon d'Argent : 7ème Galop

UN MOT SUR LE SALON

A l'instar des crus de nos vignobles, la cuvée 89 du Salon du Cheval et du Poney de Paris s'inscrit parmi les meilleures années.

Fréquentation du public et des exposants en hausse sensible, satisfaction des participants et des visiteurs, animations diverses et de choix (dont le championnat de maréchalerie qui connut un succès très populaire), rencontres et démarches fructueuses. Bref, ce fut un bon salon !

Le village de l'ANTE, groupé autour de son stand, a été particulièrement apprécié et l'affluence de la clientèle à son restaurant en a prouvé l'intérêt et la qualité.

De plus en plus les pouvoirs publics manifestent leur reconnaissance du fait équestre par la participation des organismes du Tourisme, dans des stands départementaux ou régionaux, sous la bannière des ARTE.

Lors de sa visite d'inauguration, Monsieur NALLET, ministre de l'Agriculture et de la Forêt, a bien voulu accorder un regard prolongé au stand de l'ANTE, prouvant ainsi l'importance que son ministère accordait à notre présence et à nos activités. Tout ceci est la preuve d'une évolution progressive du Tourisme équestre et de l'équitation de loisirs représentés par la DNTE sur des bases patiemment mais résolument acquises.

En ce sens, l'ANTE a voulu récompenser un de ses piliers, Louis CHARDON, qui fut un des fondateurs du "voyage à cheval" en France et, en particulier, créa, il y a 30 ans, "L'HABITABLE", dont la renommée mérite le respect. C'est pourquoi, en reconnaissance de son action, le CENECA, l'AFTS et la DNTE ont décerné à Louis CHARDON le "Challenge de la Forme du Tourisme équestre 1989".

Bravo CHARDON. Et maintenant, à qui le tour ? Réponse au salon 90.

Jean Charles SANCONIE

INFOS FORMATION

Le premier test technique spécifique 90 organisé à l'intention des candidats guides non titulaires de l'Eperon d'Argent aura lieu en mars au CREPS de Chalain (Jura) au cours du stage de préparation à l'examen. Il faut avoir réussi à ce test pour se présenter à l'examen, de même que pour pouvoir participer au prochain stage de guide de l'ENE, à Saumur.

Conditions d'inscription : être candidat guide (dossier complet déposé à l'ANTE). Programme du test : dressage (reprise d'école des aides B définie par la DNSE), PCCR : exécution de 5 exercices et conduite à cheval d'un cheval de main en terrain varié. Un deuxième test sera programmé, très certainement en région parisienne.

Rééditions : Règlement 1990 de TREC (déjà disponible : 20 F + 5 F de port) et "Règlement et programme des brevets fédéraux de Tourisme équestre 90", sortie fin mars chez Lavauzelle et à l'ANTE.

DU NOUVEAU DANS LE TREC

En 1990, création de deux séries nationales à l'intérieur du championnat de France :

1ère série : 40 participants. Qualifiés d'office les cavaliers ayant été classés dans les 10 premiers au cours des championnats de France 87, 88 et 89, dans la mesure où ils ont obtenu 350 points au moins lors d'une finale régionale en 90 + le champion régional de chaque ARTE (+ éventuellement des cavaliers supplémentaires dans la mesure des places disponibles, sur proposition de la commission sportive).

2ème série : 40 participants : couples sélectionnés selon un quota défini pour chaque ARTE et conformément au règlement.

COMPOSITION DU GROUPE TREC FRANCE 1990

Frédéric ABEL (Rhône-Alpes, champion de France 88, médaille d'argent par équipe TREC Europe 89), Jean Jacques BESNARD (Ile de France, 4ème en 89), Jean de CHATILLON (Bourgogne, 5ème en 89), Alban DUPUIS (Ile de France, 2ème en individuel au TREC Europe 89), Gilles DUSAUSOY (Rhône-Alpes, 3ème en 89), Daniel IVERT (Ile de France, médaille d'argent par équipe au TREC Europe 89), François LEBAUBE (Normandie, 2ème en 89), Thierry MAUROUARD (Normandie, médaille d'argent par équipe au TREC Europe 89), Gérard PETIT (Ile de France, champion de France 89) et Stéphane RAYNAUD (Rhône-Alpes, 2 fois champion de France, une fois champion d'Europe !)

PETITE ANNONCE

JF cherche emploi ds milieu cheval. Niveau BTS tech. agri. gestion d'entr. Etudierai ttes propositions. C. BOURDIN, 8 rue Jean Mermoz 49124 ST BARTHELEMY.

LETTRE OUVERTE

"Le voyage à cheval me paraît un exercice profitable, et je ne lui connais pas meilleure école à façonner la vie que de lui faire goûter une perpétuelle variété de forme de notre nature."

MONTAIGNE (Les Essais)

A PROPOS DE VOYAGE...

Il savait de quoi il parlait, l'homme qui en ce temps là parcourut la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, l'Italie jusqu'à Rome et s'en revint, toujours à cheval, vers son Périgord natal. Il pensait que "l'art de vivre" doit se fonder sur une sagesse prudente, inspirée par le bon sens et la tolérance. Et c'est vrai que le voyage à cheval permet la découverte de la nature et de soi-même. C'est vrai qu'à quatre siècles de distance je fais la même analyse.

Quand je suis en voyage, mes pensées sont sans tracas, j'existe sans les ennuis, je vis sans alarmes et ne sais pour quelle durée ni quel but je voyage. La motivation du voyage n'est pas l'étape, elle est le voyage même.

N'allez pas croire que je veuille parler ici de ces voyages modernes, de ceux qui vous transportent agglutinés, pressés, entassés, embrigadés, dans ces cages de fer nommées voitures, trains, bateaux ou avions. Non, le mien le voyage est celui qui, au contraire, prend son temps, s'en va doucement, sans fièvre ni angoisses.

Le mien, de voyage, est celui qui n'emprunte pas les routes larges et lisses, mais celui qui grimpe vers les monts, là où les odeurs sont senteurs, là où les miasmes sont parfums, là où les bruits sont étouffés par le chant des oiseaux

et du vent, là où les engins modernes sont interdits par les animaux en liberté.

Le mien de voyage a quelque chose qui fait se mouvoir la pensée, attise les idées... à un point tel, qu'il me semble, alors, avoir été incapable de penser, de réfléchir, de méditer, étant sédentaire.

Mes plus beaux souvenirs, récents ou passés, sont ceux vécus hors des lieux habités. D'aussi loin que je m'en souviens, me reviennent en mémoire ces nuits passées avec mon père ou mon grand-père, dans ces cabanes de montagne, lors des coupes de bois ou de parties de chasse.

Quelle lumière, ces journées ensoleillées ! Quelles courses sans fin après lézards et papillons ! Quelle douceur, ces nuits ! Quel parfum, ces lits d'épaisses fougères ! Quelle splendeur ces soirées, à l'heure du coucher du soleil, panachées de rouges irréels sur le ciel, la mer, les cimes !

Quelle fraîcheur, ces matins, argentés par l'aube naissante qu'accompagnent la musique des clochettes des troupeaux, les aboiements des chiens, l'odeur du café chaud mêlée à celle du feu de bruyères.

Mais plus que tout cela, était important le voyage qui menait à ces lieux ; mulet, cheval, âne, ou à pied, qu'importe, l'es-

sentiel était le voyage. Chaque pas était une découverte, la progression en altitude dévoilait un aspect nouveau et inattendu du village dont on ne voyait plus que les toits, ridiculement petits, les voix des gens s'estompaient,.... là commençait un autre monde. Un monde où l'homme ne détenait plus le pouvoir, celui-ci étant passé aux monts, aux torrents, aux arbres. Les précipices semblaient prévenir de la chute, les torrents de la noyade ; seul le sentier paraissait ami, pierreux, étroit, certes, mais guide infailible et sûr, menant toujours plus haut vers de nouvelles découvertes.

Parvenus en certains points, au bord de quelque vertigineuse calanque, d'où la vue s'étendait sur les vallons et les gorges, nous prenions le temps d'admirer, silencieux, le panorama.

Voyages de mon enfance ou voyages d'aujourd'hui ont pour moi la même saveur : j'y retrouve le plaisir de goûter au dialogue de l'homme avec la nature.

Voyages d'aujourd'hui, plus orientés vers le plaisir que dictés par la nécessité, vous m'êtes, pour le cœur et l'esprit, le vrai moyen de revivre l'impossible retour au monde de l'enfance.

Il est certain que l'âge rend moins souples les jointures, moins lestes les jambes, moins régulier le souffle... mais l'on a en échange une précieuse faculté : apprécier toute la saveur de chaque chose, de chaque instant, plus intensément et vivre pleinement les espaces de liberté avec cet irremplaçable compagnon, le cheval.

Guy BENIGNI



BIBLIO

JEU DE MAINS

Nouvelle parution chez LAVAUZELLE : un ouvrage sur le Horse-Ball, le premier du genre. Ecrit par Jean-Paul DEPONS, "créateur" de cette discipline en France et actuel président de la commission à la DNSE, ce livre vous ouvrira

toutes les portes de ce sport collectif de choc (mais aussi de charme puisqu'il existe un championnat de France féminin, lui aussi très fougusement disputé). Il vous livrera surtout les quelques recettes -jusqu'ici assez confidentielles- qui permettent à l'équipe de

Bordeaux/Castillon-la-Bataille (l'équipe de Jean-Paul et Bernard DEPONS) de remporter pendant six années consécutives le titre envié de Champions de France de 1ère Division (voir en particulier le chapitre sur la préparation et l'entraînement des chevaux).

Directeur de la publication : Jean-Claude PORET
Rédacteur en chef : Lucien BESANGER
Rédacteur en chef adjoint : Hervé DELAMBRE
Coordination et Secrétariat de rédaction :
Marie-Christine AGUD

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro :
Alain FALLAY; Jean-Charles SANCONIE;
Patrick de CHESSE;
Alain BIGNON; Guy BENIGNI

Commission paritaire : n° AS n° 70111
Conception, réalisation, fabrication :
SAMAT 40.35.41.41
Dessins : Philippe MEYRIER

l'estafette
del'ANTE

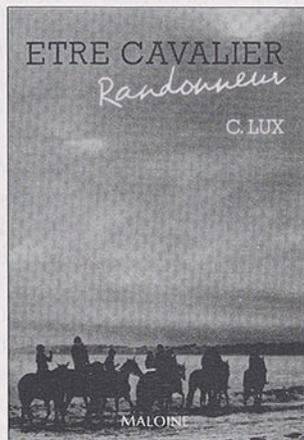
ANTE • 170, Quai de Stalingrad • Parc de l'Île St Germain • 92130 ISSY LES MOULINEAUX • 45 54 29 54

BULLETIN D'ABONNEMENT PREFERENTIEL

Je m'abonne à l'Estafette de l'ANTE
20F pour 4 numéros
Ci-joint mon règlement libellé à l'ordre de l'ANTE
NOM
Prénom
N° Rue
Code Postal Ville



MALOINE



des métiers du cheval et de son entretien.

A travers des expériences vécues vous trouverez les solutions aux problèmes qui sont les vôtres. Plus que des conseils sans suite, vous découvrirez sans restriction "astuces" et méthodes de travail. Tout cela deviendra simple, efficace et réalisable avec peu de moyens.

Ce livre vous offre également la possibilité de chiffrer tout projet à l'aide d'un index répertoriant les prix indicatifs des articles et services cités dans le livre.

1989 / 3^e édition / 240 pages / 64 fig. / 170,00 FF.

Cl. Lux
LE NOUVEAU PALEFRENIER-SOIGNEUR

Manuel pratique

Le livre que vous avez entre les mains est destiné à parfaire vos techniques d'écurie. Vous y lirez en effet comment pailler et curer efficacement les boxes tout en gagnant un temps précieux. Les principales règles d'hygiène et de sécurité sont formulées mais également de nombreux conseils destinés à faciliter les différents stockages, à mieux choisir le foin et le grain pour vous approvisionner.

Si vous avez décidé de "faire votre foin", connaissez-vous le séchage sur perrotquets et le principe des "tarifs d'entraide" pour l'utilisation du matériel agricole? Savez-vous également comment charger une remorque pour qu'elle conserve sa stabilité? l'hygiène de l'écurie et bien d'autres points sont aussi décrits dans le détail et illustrés de nombreux croquis.

L'auteur, Claude Lux, lui-même propriétaire de chevaux est déjà auteur de plusieurs ouvrages pratiques sur le cheval. Il rédige régulièrement des articles dans des revues spécialisées.

Avec ce livre, vous gagnerez du temps et de la peine tout en réalisant de précieuses économies.

1989 / 93 pages / 65,00 FF.

Cl. Lux
ÊTRE CAVALIER RANDONNEUR

Tout ce qu'il faut savoir sur la randonnée, ses techniques et ses compétitions.

A travers cet ouvrage pratique, le lecteur profitera de l'expérience de l'auteur, spécialiste des techniques de randonnée. Il y trouvera tout ce qu'il faut savoir sur le matériel et ses réparations, les soins indispensables, l'alimentation en randonnée, les dépannages en maréchalerie, la circulation à cheval. Il saura également comment confectionner un licol avec une simple corde, rechercher des itinéraires agréables, organiser sa randonnée, installer un bivouac, etc...

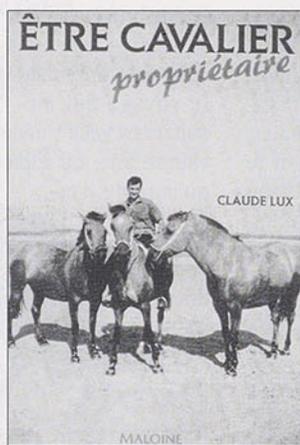
1989 / 290 pages / 148,00 FF.

Cl. Lux
RÉALISER SON ÉCURIE

Où et comment placer un anneau d'attache, comment monter un mur en parpaings, installer un abri de pâture ou un simple porte-selle? Quelles sont aussi les formalités liées au droit de bâtir et comment confectionner une porte de box pour éviter qu'elle ne se déforme? Dans cet ouvrage, pratique, écrit par Claude Lux, le lecteur trouvera des réponses à toutes ces questions à travers, une foule d'astuces, mais aussi de méthodes simples. Ainsi la réalisation

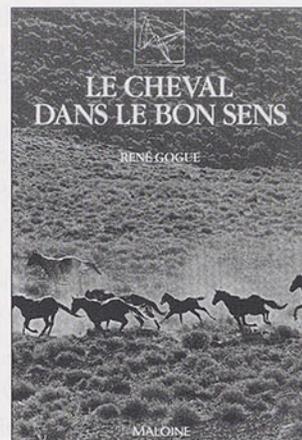
d'un box, d'un abri et d'un aménagement quelconque est enfin à la portée de tous.

1987 / 192 pages / 70 figures / 150,00 FF.



Cl. Lux
ÊTRE CAVALIER PROPRIÉTAIRE

L'achat d'un cheval ou d'un poney est encore chose facile. Les vrais problèmes apparaissent cependant par la suite. Vivre avec son cheval correspond à un véritable "art de vivre" où il va falloir apprendre à être l'homme orchestre



R. Gogue
LE CHEVAL DANS LE BON SENS

La création du Gogue constitue de l'avis des plus hautes autorités équestres, un événement dans l'histoire de l'équitation. Ce n'est pas une surprise pour qui connaît la passion amoureuse de René Gogue pour le cheval, outre ses qualités d'écurier attestées par un passé élogieux et une culture équestre maintes fois révélée dans de nombreuses revues hippiques françaises et étrangères.

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage un exposé minutieux. Les différents modes d'utilisation de la méthode de l'auteur ainsi que de précieux conseils sur le dressage et la conduite du cheval.

1989 / 5^e édition / 72,00 FF.

BON DE COMMANDE

Veuillez m'adresser _____ exemplaire(s) du ou des ouvrage(s) coché(s) ci-dessous :

- R. GOGUE - Le cheval dans le bon sens - (5101965) - 72,00 FF.
- Cl. LUX - Le nouveau palefrenier soigneur - (5101915) - 65,00 FF.
- Cl. LUX - Être cavalier propriétaire - (5101964) - 170,00 FF.
- Cl. LUX - Être cavalier randonneur - (5101869) - 148,00 FF.

- Cl. LUX - Réaliser son écurie - (5101745) - 150,00 FF.

Je joins le règlement à la commande: _____ FF*.

- * Prix valable jusqu'au 31 mars 1990.
- Chèque bancaire
- Chèque postal (3 volets)
- Carte bleue n° _____ Expire à fin _____

Nous acceptons les bons de commande administratifs.

Nom/Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Date et signature _____

CATALOGUE HIPPOLOGIQUE SUR SIMPLE DEMANDE.